



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

re localiser

19 novembre 2020



Sommaire

Edito.....	4
Introduction.....	6
Des premiers résultats concrets	7
Les constats soulignés par la crise.....	8
La crise sanitaire a mis en lumière la forte fragmentation de nos chaînes de valeur, à l'origine de vulnérabilités de nos entreprises et de notre économie.....	8
La crise de la Covid-19 a révélé la nécessité d'améliorer la résilience des chaînes de valeur mondiales aux niveaux français et européen.....	8
Les conditions de la (re)localisation.....	10
L'État entend cibler son soutien à des biens jugés critiques ou stratégiques pour la Nation.....	10
Le soutien de l'Etat se conçoit dans un cadre européen.....	10
L'Etat soutient des projets économiquement viables.....	10
L'État a engagé une démarche proactive de réflexion en plein cœur de la crise	11
(Re)localiser avec « France Relance »	12
Le soutien à la (re)localisation d'activités s'inscrit dans une politique plus large de réindustrialisation et d'attractivité de la France	12
Un soutien apporté via appel à projets, pour sélectionner les projets les plus porteurs.....	12
Une gouvernance claire et efficace est prévue pour la sélection et le suivi des projets.....	13
Les premiers lauréats des appels à projets Résilience.....	14
Cartographie des projets retenus.....	15
Présentation des premiers projets retenus	16

Edito



Il n'y a pas de destin français ou européen sans vision industrielle. Après plusieurs décennies de désindustrialisation, nous connaissons le prix à payer pour la fermeture d'une usine. Il se paie par plus de fractures économiques, plus de détresse sociale, plus de dévitalisation territoriale. Il se paie comptant en indifférence face à l'action publique voire en remise en cause des valeurs de notre démocratie. Un territoire qui perd son industrie, c'est un territoire qui se vide et meurt à petit feu, c'est un pays qui perd la maîtrise de son destin.



Cette année, la crise du Covid a mis brutalement en lumière nos vulnérabilités dans les chaînes de production et d'approvisionnement. Elle renforce l'urgence de réussir la politique de reconquête industrielle engagée dès 2017 sous l'autorité du président de la République. La France doit redevenir une grande nation de production. Dans plusieurs domaines stratégiques pour la vie des Français, notre autonomie et notre souveraineté économiques ne sont pas suffisamment assurées. Nous sommes trop dépendants de chaînes de production mondialisées, des réseaux logistiques internationaux et des arbitrages souverains d'autres pays. Il nous faut reconquérir les clés de notre résilience présente et future. Notre conviction, c'est que l'industrie est le premier pas, le levier évident de cette reconquête.

L'action volontariste engagée dès 2017 en faveur de l'attractivité et de la compétitivité de notre pays dans la compétition internationale a d'ores et déjà commencé à porter ses fruits : nous avons fait de la France la première destination européenne en termes d'investissements directs étrangers dans l'industrie et la R&D. La technologie ouvre également la possibilité, avec l'industrie du futur, de faire des gains de production massifs. Parallèlement, les Français sont de plus en plus favorables aux circuits courts et l'Europe a eu un déclic qui a permis un plan de relance commun.

Le plan « France Relance » présenté par le Gouvernement en septembre dédie près de 35 milliards d'euros à l'industrie. Son ambition claire : relocaliser les maillons manquants des chaînes de production stratégiques et prendre un temps d'avance pour favoriser la localisation des activités d'avenir en France.

Pour autant, nous ne sommes pas naïfs, nous ne sous-estimons pas les difficultés. Il ne s'agit pas de tout relocaliser en France ou en Europe. Il s'agit d'identifier et d'agir dans les secteurs d'avenir stratégiques et à forte valeur ajoutée. Il nous faut mobiliser tous les leviers et coordonner l'ensemble des acteurs économiques

pour (re)localiser de l'activité dans nos territoires et produire davantage en France. C'est l'action que nous menons au niveau national avec le conseil national de l'industrie et les 18 comités de filières stratégiques, et au niveau local avec les 148 *Territoires d'Industrie*. C'est aussi la structuration de la « French Fab » pour fédérer nos forces et nos ambitions en portant haut et fort les couleurs de l'industrie française à l'international.

Concrètement, « France Relance » soutient les projets d'implantation d'activités industrielles stratégiques par le biais d'appels à projets aux niveaux national et territorial, grâce à une enveloppe totale d'un milliard d'euros. Et c'est déjà un succès, comme en témoignent les premiers lauréats des appels à projet que nous présentons dans ce document. Ces projets d'activité constituent la somme des leviers concrets de notre ambition pour l'industrie française : accomplir la transition environnementale, moderniser notre appareil productif et investir dans les nouvelles frontières de l'innovation pour préparer le rebond de notre économie et les emplois de demain. La relocalisation, ce n'est pas un slogan, c'est notre pays qui prend conscience de ses forces et qui décide de son destin.

Bruno Le Maire

Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance

Agnès Pannier-Runacher

Ministre déléguée, chargée de l'Industrie

Introduction

La crise sanitaire a mis en lumière la vulnérabilité de nos chaînes d'approvisionnement et l'importance de construire une résilience pour notre économie. Ce constat appelle naturellement une réflexion sur la relocalisation et la localisation d'activités industrielles. Il s'agit d'un sujet complexe qui suscite des attentes et des interrogations, aussi bien de la part des citoyens et des industriels, que des académiques et de nos partenaires européens.

Sur la base d'une analyse économique et des actions qui pourraient être mises en œuvre pour répondre à ces enjeux, le Gouvernement a mis en place en 2020 des dispositifs ambitieux pour redévelopper des productions en France dans des secteurs jugés critiques :

- **Un appel à manifestation d'intérêt (AMI), doté de 120 millions d'euros, pour renforcer notre résilience sanitaire**

En juin 2020, le Gouvernement a lancé cet AMI visant à identifier des projets innovants d'industrialisation de produits de santé de nature à renforcer la capacité nationale et européenne à faire face à des crises sanitaires, particulièrement en ce qui concerne la fabrication de médicaments impliqués dans la prise en charge des patients atteints de la COVID-19.

- **Dans le cadre de « France Relance » un premier appel à projets doté de 100 millions d'euros, pour soutenir l'investissement dans nos secteurs stratégiques**

Le 31 août 2020, le Gouvernement a ouvert cet appel à projets doté de 100 millions d'euros pour l'année 2020, pour soutenir des investissements dans quatre secteurs stratégiques pour lesquels les enjeux de souveraineté ont été identifiés comme les plus prégnants: Santé, Agroalimentaire, Electronique, Intrants essentiels de l'industrie (chimie, matériaux, matière premières, etc.).

Cet appel à projets a vocation à se poursuivre sur les années 2021 et 2022, grâce à une enveloppe budgétaire additionnelle de 500 millions d'euros annoncée dans le cadre de « France Relance ».

Au total, ce sont donc 720 millions d'euros, dont 600 millions d'euros au titre de « France Relance » sur 2020-2022, qui seront consacrés par l'Etat à ces actions, afin de renforcer la résilience de notre économie, tout en confortant les emplois d'aujourd'hui et en préparant ceux de demain dans les territoires.

Aujourd'hui nous présentons les premiers résultats concrets de cette démarche engagée par le Gouvernement.

Des premiers résultats concrets

31 projets lauréats

5 secteurs stratégiques

Santé, Agroalimentaire,
Electronique, Intrants essentiels, 5G

140 M€
soutien public accordé

680 M€
d'investissement industriel au total

1800 emplois créés et

4200 emplois confortés

Des exemples illustratifs de projets soutenus

- **Seqens** (chimie pharmaceutique) investit en France pour développer et produire des molécules essentielles permettant de sécuriser la chaîne d'approvisionnement de médicaments critiques pour notre sécurité sanitaire sur ses 5 sites : d'Aramon (30), Bourgoin-Jallieu (38), Couterne (61), Limay (78) et le Seqens'Lab de Porcheville (78). Ces projets représentent un montant total de plus de 65 millions d'euros d'investissements.
- **Laboratoire Aguetant** (santé) va étendre sa production « 100% made in France » de médicaments injectables en seringues pré-remplies, pour pouvoir proposer davantage de molécules qui ont manqué durant la crise sanitaire, dans le cadre d'un investissement qui pourrait représenter jusqu'à 50 millions d'euros.
- **Lesaffre** (agroalimentaire) va créer une nouvelle usine et près de 400 emplois dans les Hauts-de-France, pour relocaliser des activités actuellement produites en Asie. Acteur majeur mondial de la fermentation (levures, bactéries), notamment pour la nutrition santé humaine et animale, Lesaffre investit au total de près de 300 millions d'euros dans ce projet.
- **Aledia** (électronique), start-up qui va créer une usine de 450 personnes pour produire des écrans d'affichage grand public (technologie micro-LED), plus performants que les actuels écrans LCD et OLED. Une première subvention sera accordée par l'Etat pour soutenir le premier jalon de développement industriel de 44 millions d'euros, qui amorce un investissement total de 150 millions d'euros sur cinq ans.

Sur tous ces projets, l'Etat apportera un soutien important pouvant représenter sur les dossiers les plus sensibles plus de 50% des investissements.

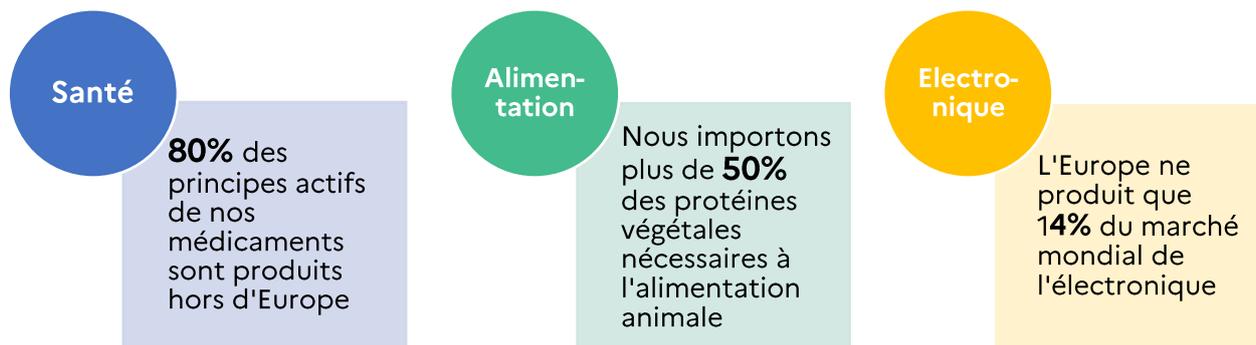
Les constats soulignés par la crise

La crise sanitaire a mis en lumière la forte fragmentation de nos chaînes de valeur, à l'origine de vulnérabilités de nos entreprises et de notre économie

La Covid-19 a mis en lumière certaines fragilités liées à l'essor des chaînes de valeur mondiales. Les années 1990 et 2000 ont été marquées par la fragmentation croissante des processus de production entre différents pays, ou « délocalisation ».

L'organisation en chaînes de valeur mondiales s'est accélérée sous l'effet de trois facteurs :

- tout d'abord, les progrès technologiques ont abouti d'une part à la réduction des coûts de transport et de gestion, facilitant par ce biais la coordination des activités à distance, et, d'autre part, à une sophistication croissante des processus de production ;
- ensuite, la multiplication des accords de libre-échange a entraîné une baisse des barrières tarifaires et non tarifaires aux échanges ;
- enfin, l'insertion des pays émergents dans les échanges commerciaux, et en particulier de la Chine qui a adhéré à l'OMC en 2001, a joué un rôle majeur dans la décision de délocalisation des entreprises.



La crise de la Covid-19 a révélé la nécessité d'améliorer la résilience des chaînes de valeur mondiales aux niveaux français et européen

La France, tout comme ses voisins européens, s'est fortement insérée dans les chaînes de valeur mondiales, en s'adossant avant tout aux chaînes de valeur européennes, même si la dépendance de la production aux intrants étrangers varie selon les secteurs. La dépendance de la France aux pays hors de l'UE, en termes de commerce en valeur ajoutée, reste limitée, mais n'exclut pas pour autant ponctuellement des risques de rupture liés à une dépendance à des intrants fabriqués à l'autre bout du monde.

Si l'insertion dans les chaînes de valeur mondiales a permis aux entreprises françaises d'améliorer leur compétitivité, la fragmentation de la production crée néanmoins des fragilités. Pour la grande majorité des secteurs économiques, qui répondent aux règles ordinaires de l'économie de marché, la crise devrait inciter les entreprises à elles-mêmes mieux prendre en compte les risques qui pèsent sur leur chaîne d'approvisionnement.

Lorsque ces risques s'avèrent élevés, la relocalisation ou le renforcement de capacités de production nationales ou européennes au moyen d'un soutien public peut s'avérer nécessaire dans des secteurs critiques.

Les conditions de la (re)localisation

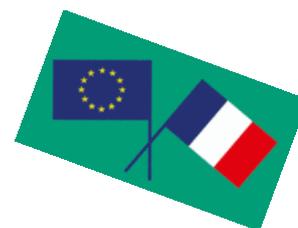
L'État entend cibler son soutien à des biens jugés critiques ou stratégiques pour la Nation

Une démarche de soutien à la (re)localisation sur le territoire national de certaines activités pourra notamment faire l'objet d'un examen lorsque :

- la production d'un bien présente un enjeu de sécurité nationale et européenne ;
- le bien considéré relève de besoins essentiels de la population ;
- les autres outils de sécurisation de la chaîne de valeur ne sont pas ou plus satisfaisants :
 - *constitution de stocks pour éviter un arrêt de production,*
 - *diversification des sources d'approvisionnement pour limiter la dépendance,*
 - *recours à des capacités de production alternatives, etc.*
- le contenu technologique du bien considéré risque d'avoir un impact sur les dépendances futures ou la souveraineté du pays.

Le soutien de l'Etat se conçoit dans un cadre européen

Il est essentiel d'envisager une stratégie de sécurisation des chaînes de valeur à l'échelle européenne. Dans cet esprit, les projets doivent contribuer à corriger les vulnérabilités de l'économie et des entreprises françaises et européennes sur leur chaîne de valeur. Ils constituent l'une des réponses aux enjeux de résilience et/ou de diminution des dépendances françaises et européennes vis-à-vis de nos partenaires commerciaux extra-européens pour certains secteurs stratégiques.



Au-delà des stratégies nationales, l'UE (et ses marges) apparaît comme un échelon géographique pertinent pour déployer une stratégie d'ensemble de sécurisation des approvisionnements et de résilience des chaînes de valeur, de par l'espace de libre-échange qu'elle constitue, la profondeur et la variété de son tissu productif, la compétitivité de ses territoires pour une large gamme de secteurs et de productions, et la qualité de ses transports internes.

La règle doit rester celle de la préservation d'un cadre de concurrence équitable, notamment en matière de subventions et d'entreprises d'État, et du maintien d'un cadre ouvert aux échanges commerciaux et aux investissements directs étrangers entrants et sortants.

En cohérence avec ces principes, la France contribue activement aux travaux de la Commission européenne et à la concertation entre États membres, dans le cadre de la stratégie européenne « d'autonomie stratégique ou verte » initiée par la Commission européenne, qui doit notamment permettre d'établir un diagnostic partagé au niveau européen sur notre dépendance vis-à-vis de l'extérieur et conduire à des partenariats pour en limiter les effets négatifs.

L'Etat soutient des projets économiquement viables

Pour se prémunir de comportements opportunistes, la viabilité économique du projet est une condition *sine qua non* à l'octroi de cette aide publique : la compétitivité-prix et hors-prix et l'environnement économique de l'entreprise et de son projet seront notamment analysés pour décider du soutien public à la réalisation de son investissement.

L'État a engagé une démarche proactive de réflexion en plein cœur de la crise

Depuis mars 2020 l'État, et en particulier la Direction générale des entreprises (DGE), a consulté largement et reste à l'écoute :

- consultation des entreprises via les comités stratégiques de filière (CSF) dans le cadre du Conseil national de l'industrie ;
- expertise de cabinets de conseil (qui ont proposé des approches complémentaires, macro et micro-sectorielles, avec une analyse des secteurs critiques et des vulnérabilités) ;
- consultation d'académiques, notamment sur les analyses macro-économiques sur les impacts des intrants étrangers sur l'économie française.

Des travaux internes sur les vulnérabilités aux importations ont également été réalisés, à la Direction générale des entreprises et la Direction Générale du Trésor, ainsi qu'avec certains services économiques régionaux, notamment l'ambassade de France en Chine pour les produits de santé.

Les différentes études et analyses réalisées ont permis d'identifier 5 secteurs stratégiques qui ont fait l'objet de l'appel à projets lancé le 31 août dernier.

- Santé
- Agroalimentaire
- Electronique
- Intrants de l'industrie
- 5G

Focus sur les études internes

Un travail de quantification des vulnérabilités a été réalisé sur la base de l'analyse de nos importations. Une grille d'analyse se propose d'identifier la vulnérabilité d'un secteur d'activité donné de l'économie nationale au regard de son exposition aux importations. Cette vulnérabilité peut être appréhendée au moyen de plusieurs indicateurs :

- le taux d'importation indiquant une dépendance de la production française relativement aux importations ;
- le degré de « concentration » des importations qui mesure la diversification de l'approvisionnement sur un nombre limité de fournisseurs ;
- le degré de « centralité », qui correspond à la dépendance de l'offre mondiale d'un produit à un nombre limité de pays fournisseurs et donne une indication du potentiel de diversification des approvisionnements à court-terme ;
- le degré de « substituabilité » d'un produit donné par un autre à court terme ;
- le « risque-pays » associé aux sources d'approvisionnement.

Focus sur les études externes

Les études macro-sectorielles convergent dans la définition de secteurs prioritaires. Des études réalisées par des organisations internationales, des instituts de recherche ou des cabinets de conseil identifient des maillons vulnérables de secteurs considérés comme critiques (tels les principes actifs dans l'industrie de santé, l'alimentation animale pour l'élevage ou les matières premières plastiques et électroniques).

Ces derniers peuvent être caractérisés par leur importance vitale pour la Nation, par le positionnement en amont de ces secteurs vitaux, par leur taille significative pour l'économie

de la nation ou encore par leur potentiel susceptible de les placer, dans les prochaines années, dans une dynamique de croissance et d'entraînement des autres secteurs.

(Re)localiser avec « France Relance »

Le soutien à la (re)localisation d'activités s'inscrit dans une politique plus large de réindustrialisation et d'attractivité de la France

Le plan de relance prévoit, notamment dans son volet compétitivité, des mesures de réindustrialisation, de nature à favoriser directement ou indirectement la localisation d'activités :

- **Renforcer la compétitivité de notre industrie**
10 milliards d'euros par an de baisse des impôts de production, à partir de 2021 ;
- **Innover et préparer les marchés de demain**
11 milliards d'euros sur 2 ans pour un 4^{ème} programme d'investissements d'avenir (PIA4) qui placera la France à la frontière technologique ;
- **Soutenir des projets d'investissement industriel**
1 milliard d'euros sur 2 ans pour des projets de relocalisation, dont 600 M€ pour le soutien aux secteurs stratégiques (100 M€ en 2020) et 400 M€ pour les projets d'accélération des investissements industriels sur les territoires (150 M€ en 2020).

Un soutien apporté via appel à projets, pour sélectionner les projets les plus porteurs

Le Gouvernement a ouvert fin août un appel à projets pour soutenir l'investissement dans des secteurs stratégiques, dans la continuité d'un appel à manifestation d'intérêt ouvert en juin et spécifique à la thématique Santé-Covid19.

La pratique des appels à projets invite les entreprises à formaliser leur besoin et permet à l'État de choisir les meilleurs projets. L'aide finale est apportée sous forme de subvention.

Les dépenses éligibles dans le cadre du premier appel à projet sont :

- **les travaux d'investissement industriel** : dépenses de nouveaux investissements, actifs corporels et incorporels liés aux investissements initiaux (PME) et aux investissements initiaux en faveur d'une nouvelle activité ;
- **les travaux de R&D et innovation (RDI)** : frais de personnel, coûts des instruments et matériel, coût de recherche contractuelle, connaissances et brevets achetés, études de faisabilité ;
- **les travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique et environnementale** que le projet d'investissement peut intégrer.

Exemples : Les projets peuvent se présenter sous la forme de créations de nouvelles unités de production, d'investissements dans des unités de production existantes pour augmenter et moderniser leurs capacités de production ou les rendre plus productives, plus flexibles et plus respectueuses de l'environnement. Les aides peuvent également concerner le développement (R&D et innovation) et la mise en œuvre à l'échelle industrielle de procédés technologiques innovants.

Une gouvernance claire et efficace est prévue pour la sélection et le suivi des projets.

Le processus d'instruction et de sélection mis en place est rigoureux. Tous les projets doivent répondre aux critères listés dans le cahier des charges de l'appel à projets qui sont analysés à la fois par les services de la DGE et de Bpifrance. Notamment :

- le projet doit s'inscrire dans les secteurs stratégiques retenus : santé, agroalimentaire, électronique, intrants essentiels de l'industrie (chimie, matériaux, matières premières),
- le projet doit répondre plus spécifiquement à des enjeux de relocalisation et de souveraineté industrielle, en fonction des caractéristiques de son secteur,
- le projet doit être économiquement viable, pour qu'il puisse se développer dans la durée en France - une analyse précise est réalisée concernant sa maturité, sa solidité financière, et la pérennité de son modèle économique.

La conduite de cet appel à projet s'inscrit de plus dans le cadre du pilotage de « France Relance ». Le suivi de l'appel à projets sera régulièrement effectué dans le cadre du comité de pilotage de « France Relance » présidé par le Ministre de l'économie, des finances et de la relance et, il en sera rendu compte au Comité national de suivi de la relance et au Parlement

Des indicateurs et une méthodologie d'évaluation seront définis, pour s'assurer d'une évaluation de l'impact du dispositif. Plus largement, une gouvernance de la stratégie liée aux enjeux de (re)localisation et de résilience sera finalisée d'ici la fin de l'année, en associant notamment des personnalités qualifiées indépendantes et des représentants des filières industrielles, pour analyser les objectifs et les résultats des démarches de (re)localisation.

Les premiers lauréats des appels à projets Résilience

Cartographie des projets retenus

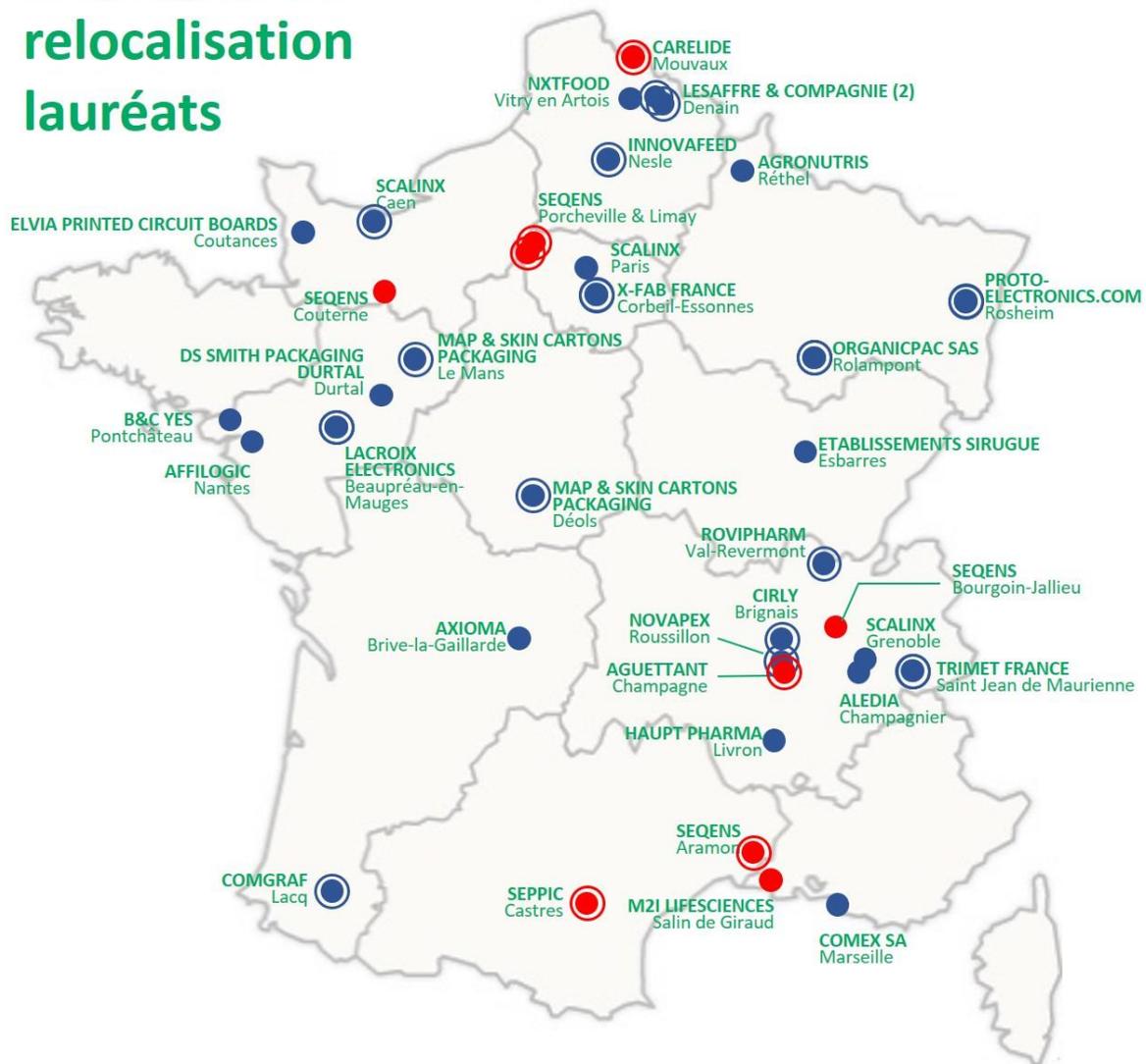


GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



31 projets de relocalisation lauréats



Source : DGE, DTI, Bpifrance

Information sur le nouveau projet

- SEPPIC** ← Porteur du projet
- Castres** ← Commune

Typologie du projet

- AAP secteurs stratégiques (25)
- AMI Médicament (6)

Projets localisés dans des territoires d'industrie



Présentation des premiers projets retenus

Projets « High Potent » et « Sécurisation de 12 médicaments »

SEQENS (GE) – Secteur de la chimie pharmaceutique

**Aramon (Occitanie), Porcheville, Limay (Ile de France),
Couterne (Normandie) et Bourgoin-Jallieu (Auvergne-Rhône-Alpes)**

AMI Médicament

Créé en 2003 à partir de 3 sites français, le groupe SEQENS est un leader mondial français dans la synthèse pharmaceutique chimique et fabrique notamment des principes actifs pharmaceutiques, composants essentiels des médicaments.

Le premier projet de l'entreprise, « High Potent », consiste en la mise en place d'un nouvel atelier de production de principes hautement actifs sur le site d'Aramon, dédié en priorité à la production d'antiviraux et à la production d'anticancéreux et doté de technologies innovantes de confinement. Cet investissement accélèrera et renforcera la souveraineté de la France dans la production de médicaments essentiels destinés à la lutte contre les pandémies à venir.



Site de Seqens de Villeneuve la Garenne
© Seqens

Le deuxième projet a pour but d'investir et d'innover sur leurs sites en France pour minimiser les risques de rupture d'une partie de la chaîne logistique de principes actifs entrant dans la fabrication des médicaments destinés à la prise en charge des patients atteints de la Covid-19. Ils visent en effet la sécurisation, par la relocalisation sur le territoire français, d'intermédiaires de synthèse et de principes actifs clefs de 12 médicaments qui ont connu de fortes tensions durant la crise sanitaire. Ce projet de grande ampleur est décliné en trois volets clefs :

- L'augmentation de la capacité de recherche et de développement de son centre intégré de services SEQENS'Lab à Porcheville, afin d'accélérer les phases de développement et d'industrialisation des molécules à relocaliser ;
- L'innovation dans un procédé unique en France permettant de produire de manière compétitive tout en réduisant l'impact sur l'environnement : la chimie en micro-réacteurs ou *flow-chemistry*, en phase pilote à Porcheville et en phase d'industrialisation à Couterne ;
- La modernisation et l'augmentation de capacités des unités industrielles de production polyvalentes des sites de Bourgoin-Jallieu et de Limay.

Ces projets permettront de redynamiser la production de principes actifs et d'intermédiaires pharmaceutiques en France ; ils créeront entre 80 et 100 emplois directs en phase opérationnelle sur les 5 sites industriels concernés.

Projet « Médicaments injectables hospitaliers »

LABORATOIRE AGUETTANT (ETI) – Secteur de la santé

Champagne, Lyon et Saint-Fons (Auvergne-Rhône-Alpes)

AMI Médicament

Cette ETI indépendante est un des leaders français du médicament injectable hospitalier, dont toute la production interne est française. Une de ses technologies est la seringue préremplie, dont l'utilisation est recommandée par les sociétés savantes puisqu'elle permet de réduire le risque d'erreurs médicamenteuses en nécessitant moins de manipulations.



Laboratoire Aguettant à Lyon © Aguettant

Le Laboratoire Aguettant (avec ses filiales) emploie 650 personnes en France et exploite trois sites :

- Lyon-Gerland (Rhône) : siège social et administratif, usine de production et laboratoire de R&D
- Champagne (Ardèche) : usine de production
- Saint-Fons (Rhône) : plate-forme logistique

L'entreprise réalise en interne un grand nombre de fonctions, dont notamment la R&D, la production, la distribution, les affaires réglementaires, l'accès au marché, le marketing et les ventes. La production des matières premières (y compris les principes actifs pharmaceutiques), des composants et de certains produits finis est cependant sous-traitée, pour l'essentiel auprès de partenaires français et européens. Le savoir-faire du Laboratoire Aguettant en matière de conception et de production de médicaments pharmaceutiques injectables est son atout majeur. Le Laboratoire Aguettant est la plus grande entreprise française indépendante spécialiste du médicament essentiel injectable, et propose les produits les plus avancés technologiquement.

Après avoir activement contribué à la lutte contre la Covid-19, ce leader français des solutions injectables en anesthésie-réanimation veut étendre sa gamme de médicaments essentiels et ses capacités de production en seringues préremplies et en ampoules en verre, pour pouvoir inclure plus de molécules qui ont manqué durant la crise sanitaire.

Sept nouveaux médicaments essentiels prêts à l'emploi seront ainsi développés. Deux lignes de production seront implantées, d'une capacité cumulée de 50 millions d'unités par an, et un bâtiment logistique sera agrandi, ce qui conduira à créer 75 emplois directs. Cet investissement contribuera non seulement à préserver la souveraineté sanitaire et industrielle de la France mais également à renforcer la présence de la société à l'international, sur le marché porteur des médicaments injectables.

Projets « CHONDROÏTINE » et « VANILLINE »

LESAFFRE & COMPAGNIE (GE) – Secteur de l’agroalimentaire

Denain (Hauts-de-France)

AàP secteurs stratégiques

Le groupe Lesaffre, créé en 1853 dans le Nord de la France, est une entreprise agroalimentaire spécialisée dans les secteurs de la fermentation, des levures, des arômes et de la nutrition santé humaine et animale. Le savoir-faire de l’entreprise réside dans les micro-organismes et la biologie. Depuis 2014, l’entreprise a décidé de prendre un virage vers la nutrition santé.

Le premier projet porté par l’entreprise consiste à créer une unité de production de chondroïtine. Le développement de ce produit, destiné à l’alimentation humaine, présente un intérêt triple : de santé publique (la santé des articulations est un enjeu majeur dans un contexte de vieillissement de la population), environnemental (le produit sera obtenu par fermentation naturelle) et sociétal (substitution aux extractions animales actuelles). Ce projet contribuera à renforcer la souveraineté alimentaire de la France dans un marché clé pour l’avenir, celui de l’alimentation durable pour la santé, en permettant un approvisionnement local, alors que plus de 80 % de la chondroïtine est aujourd’hui fabriquée en Chine.

Le second projet porté par le groupe, « Vanilline », répond à des attentes fortes des consommateurs, puisqu’il vise à substituer un arôme issu de l’industrie chimique et du pétrole par un arôme naturel. L’objectif est de développer en France la production de vanilline naturelle et de relocaliser la production de son précurseur l’acide férulique pour diminuer les risques d’approvisionnement et notre dépendance vis-à-vis des importations. L’objectif est aussi de garantir un certain niveau d’autonomie et la résilience de notre système alimentaire grâce à un approvisionnement en matière première agricole française et renouvelable (sirop de glucose), essentielle pour la production de la vanilline et de son précurseur.

Ces deux sites industriels de production seront construits dans la commune de Denain, un Territoire d’industrie où le taux de chômage atteignait 35,2 % en 2017, avec un potentiel de plus de 350 emplois créés (200 emplois pour le projet Vanilline, et 175 pour le projet Chondroïtine).



Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance en visite chez Lesaffre le 04/09/2020 - © Lesaffre

Projet « Usine 1 »

ALEDIA (PME) – Secteur de l'électronique

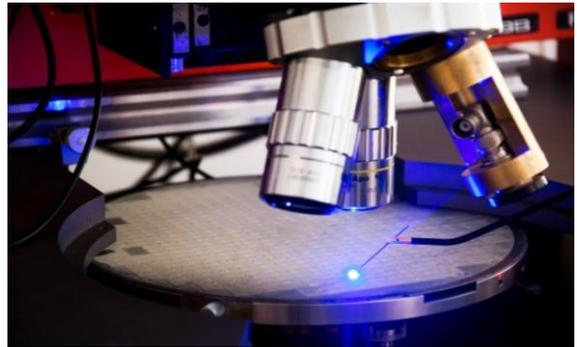
Champagnier (Auvergne-Rhône-Alpes)

AàP secteurs stratégiques

Aledia est une entreprise du secteur de l'électronique spécialisée dans le marché de la conception de LED. Cette start-up grenobloise a vu le jour en 2011, en s'appuyant sur une technologie de rupture. Son projet repose sur la fabrication de microcomposants microLEDS à nanofils et permettra à terme de développer une chaîne de production en France, dans le bassin Grenoblois.

La technologie développée par Aledia permet de produire des écrans bien plus performants en termes de qualité et de consommation d'énergie que les actuels écrans LCD et OLED qui dominent le marché de l'affichage digital. Les marchés ciblés sont ceux des biens de consommation à grand volume (montres connectées, smartphones, PC portables, écrans TV grand format). La technologie développée par Aledia intéresse d'ores et déjà les grands acteurs du secteur, donnant ainsi à Aledia un potentiel de « licorne ». À terme, l'évolution de cette technologie devrait permettre de s'affranchir du monopole de fait des acteurs asiatiques, et d'envisager la relocalisation en France ou en Europe de la fabrication d'écrans de toutes natures, souples ou rigides.

Le projet devrait avoir un impact économique majeur sur le marché des écrans qui à ce jour représente 120 milliards de dollars par an. En outre, ce projet permettra une pérennisation de 120 emplois et devrait permettre de créer 20 emplois directs dès 2021 et jusqu'à 450 emplois directs et 1 300 emplois indirects à l'horizon 2025.



Contrôle de plaque de Microled d'Aledia © Aledia

Projet « Growilogic »

AFFILOGIC (PME) – Secteur de la santé

Nantes (Pays-de-la-Loire)

AàP secteurs stratégiques

Affilogic est une société créée en 2010 à Nantes en s'appuyant sur une technologie unique et brevetée, celle des « Nanofitines ». Ce sont de petites protéines synthétiques issues de bactéries vivant dans les geysers. Affilogic les rend capables par ingénierie moléculaire de se lier à une cible choisie avec une forte affinité, telles de mini-anticorps. Elles peuvent être utilisées dans le domaine du biomédicament comme thérapie ciblée, la purification de principes actifs complexes tels que les vaccins, et la détection de pathogènes en temps réel. Le projet porté par Affilogic est un projet d'innovation de pointe ouvrant des perspectives significatives en termes de bénéfice des patients. Il consiste à créer une nouvelle unité de production de Nanofitines à échelle pilote qui permettra de multiplier par 100 les capacités de production, en relocalisant la production actuellement réalisée au Portugal. Grâce à ce projet, Affilogic prévoit de doubler ses effectifs, actuellement au nombre de 25, d'ici 3 ans.

Projet « FRENCH FEED »

AGRONUTRIS (PME) – Secteur de l’agroalimentaire

Rethel (Grand Est)

AàP secteurs stratégiques

Créée en 2011 en Occitanie, Agronutris est la première société de biotechnologies française spécialisée dans l'élevage et la transformation d'insectes en protéines. Avec son projet FrenchFeed, l'entreprise s'apprête à produire à l'échelle industrielle des farines d'insecte à destination de l'alimentation animale dans une démarche d'économie circulaire l'intégrant pleinement dans le territoire Grand Est. Agronutris va construire à Rethel, dans les Ardennes, une usine valorisant 70 000 tonnes de co-produits locaux. L'entreprise ambitionne de créer en France, d'ici 2024, 200 emplois directs dont 140 dans le Grand Est et 60 en Occitanie. Agronutris participera ainsi à faire de la France un leader mondial de cette filière d'avenir.

Projet « SIA – SCALE INDUS AX »

AXIOMA (PME) – Secteur fournissant des intrants essentiels à l’industrie

Brive-la-Gaillarde (Nouvelle Aquitaine)

AàP secteurs stratégiques

SCALE INDUSTRIE AXIOMA (SIA) est un projet d'industrialisation porté par la biotech AXIOMA spécialisée dans la Recherche et le développement d'innovations pour une meilleure résistance des cultures aux effets du changement climatique. AXIOMA souhaite devenir un acteur industriel français en innovant et en produisant de façon autonome sur le territoire. Grâce à ce projet, l'entreprise devrait doubler son chiffre d'affaires et embaucher une vingtaine de salariés d'ici 3 ans.

Projet « KOKIRIKI »

B&C YES (PME) – Secteur de l’agroalimentaire

Pontchâteau (Pays-de-la-Loire)

AàP secteurs stratégiques

B&C YES est une société créée en 2018 qui fabrique et commercialise les produits de KOKIRIKI, marque de produits vegan alternatifs à la charcuterie et à la viande, entièrement composés de produits végétaux. Le projet de l'entreprise consiste à créer un site industriel à Pontchâteau. Le marché des produits vegan de substitution à la viande et à la charcuterie est à ce jour très restreint et le marché de solutions végétales a un fort potentiel. Ce projet contribuera à structurer la filière des protéines végétales en France, et répondra à la demande croissante des consommateurs tout en réduisant l'impact environnemental de la production de viande animale. La gamme de produits de Kokiriki ne contient aucun allergène et est issue de matières premières à 90 % d'origine française. L'entreprise envisage d'embaucher une vingtaine de salariés pour réaliser ce projet.

Projet « Poches de paracétamol »

CARELIDE (ETI) – Secteur de la santé

Mouvaux (Hauts-de-France)

AMI Médicament

Carelide est une filiale du groupe Verdosso, dédiée à la production d'appareils et de solutions destinés à la perfusion médicale. Elle emploie 400 salariés et prévoit d'embaucher une quarantaine d'employés en lien avec ses investissements. Étant l'unique producteur français de poches de perfusion de solutions médicamenteuses d'intérêt majeur, Carelide a en effet été très sollicitée pendant la crise. Elle souhaite désormais moderniser son unique site de production, situé dans les Hauts-de-France, pour participer à l'indépendance sanitaire de la France. Elle espère ainsi servir à horizon 2025 un tiers de la demande hospitalière, soit 30 millions de poches de perfusion, mais aussi se développer sur les marchés européens, et sur le marché des cliniques privées qui représente un potentiel important (60 millions de poches supplémentaires uniquement en France).

Projet « MORPHO »

CIRLY (PME) – Secteur de l'électronique

Brignais (Auvergne-Rhône-Alpes)

AàP secteurs stratégiques

CIRLY est une entreprise spécialisée dans la production rapide de circuits imprimés (PCB) prototypes et petites séries. Cette catégorie de produits s'est révélée particulièrement critique lors de la crise sanitaire, l'entreprise avait d'ailleurs été fortement sollicitée pour la fabrication de respirateurs artificiels. La capacité nationale de fabrication de PCB est actuellement largement insuffisante : l'approvisionnement se concentre principalement sur la zone Asie Pacifique et dépend largement des aléas logistiques. Le projet de l'entreprise, qui vise à pérenniser son modèle industriel notamment en internalisant des opérations actuellement sous-traitées à l'étranger, permettrait à la fois de réduire les risques d'approvisionnement mais également de renforcer la réactivité et la flexibilité du secteur en période de crise. Ce projet devrait permettre de conforter les 19 emplois de l'entreprise et d'en créer cinq supplémentaires.

Projet « PSAP MED 2 »

COMEX (PME) – Secteur de la santé

Marseille (Provence-Alpes-Côte-d'Azur)

AàP secteurs stratégiques

COMEX est une entreprise historique Marseillaise, spécialisée dans l'ingénierie et la fabrication d'équipements sous-pression. En sa qualité de fabricant de dispositifs médicaux, COMEX propose notamment des chambres d'oxygénothérapie hyperbare pour les centres hospitaliers et pour les plongeurs. Le projet de la société COMEX est le prolongement d'un travail collaboratif associant COMEX et d'autres acteurs qui ont développé un 1^{er} prototype de pousse-seringues électriques durant la crise sanitaire. En effet, les pousse-seringues électriques ont été sous très forte tension et les besoins des hôpitaux français n'ont pas été suffisamment couverts. Ce projet de fabrication en séries de pousse-seringues électriques poursuit un double objectif : pallier l'incapacité actuelle de la France à se fournir en pousse-seringues certifiés hyperbares et assurer la fourniture de pousse-seringues certifiés standards

à l'ensemble des établissements hospitaliers français. Ce positionnement unique sur le territoire permettra à la France d'avoir une filière française de pousse-seringues électriques, un dispositif essentiel au milieu hospitalier et à la Marine Nationale. Grâce à ce projet, l'entreprise devrait pouvoir conforter ses 38 emplois actuels et en créer 2 nouveaux.

Projet « ALPHA CHITIN »

COMGRAF (PME) – Secteur fournissant des intrants essentiels à l'industrie

Lacq (Nouvelle Aquitaine)

AàP secteurs stratégiques

Comgraf est une société de chimie biosourcée. Elle permet la production industrielle à partir de bioressources (agricoles & animales), par des procédés chimiques innovants et performants de la chitine/chitosane, molécule dont la production en Europe est quasi inexistante par rapport à la production mondiale. Les chitosanes, avec leurs qualités antibactériennes et antifongiques naturelles sont susceptibles d'apporter des solutions dans de nombreux domaines, et notamment dans la lutte contre la Covid-19. Grâce à ce projet, l'entreprise souhaite construire une unité de production de chitosane à Lacq. Cette implantation offrirait aux industriels de la santé un approvisionnement européen et pérenne de chitosane de grade de pharmaceutique. Ce projet permettra également de redynamiser la plateforme industrielle de Lacq et de créer entre 10 et 20 emplois d'ici décembre 2021.

Projet « PACK SUP' »

DS SMITH PACKAGING DURTAL (GE) – Secteur de l'agroalimentaire

Durtal (Pays-de-la-Loire)

AàP secteurs stratégiques

DS Smith est le leader dans l'emballage carton et dans la technique de pré-impression du carton en France. Les produits commercialisés par DS Smith s'inscrivent dans l'économie circulaire et contribuent au remplacement des emballages alimentaires plastiques : ils sont biodégradables en moins de 6 mois, avec une fibre de cellulose recyclable. Le projet de l'entreprise est de développer des emballages intégralement issus de matériaux recyclés ou labellisés FSC d'ici fin 2020, et 100 % recyclables d'ici 2025. Le développement de la production de ces emballages contribuera à une meilleure autonomie de la France dans ce domaine et sécurisera les approvisionnements de la filière agroalimentaire dans des situations de crise. Le projet prévoit d'assurer la pérennisation du site DS Smith en Pays de Loire et la titularisation d'une quinzaine d'emplois intérimaires en CDI.

Projet « PEREN »

ELVIA PRINTED CIRCUIT BOARDS (PME) – Secteur de l'électronique

Coutances (Normandie)

AàP secteurs stratégiques

Le groupe Elvia PCB est un leader français de la fabrication de circuits imprimés nus. L'entreprise fournit notamment les circuits imprimés nécessaires à la fabrication de respirateurs. La capacité nationale de fabrication de PCB est actuellement insuffisante pour répondre à la demande : pendant la crise sanitaire et avec les mesures de confinement, un grand nombre de professionnels du secteur électronique ont connu des difficultés sérieuses d'approvisionnement en PCB. Le projet d'investissement de l'entreprise est un projet de modernisation et de diversification qui vise à accélérer la transformation numérique de trois sites industriels. Grâce à ce projet, le chiffre d'affaires de l'entreprise devrait augmenter de 8M€ sur la période 2023-2025, 4 emplois seront confortés et 25 seront créés d'ici la réalisation finale du projet.

Projet « Livron 2021 »

HAUPT PHARMA (PME) – Secteur de la santé

Livron-sur-Drôme (Auvergne-Rhône-Alpes)

AàP secteurs stratégiques

Haupt Pharma est spécialisé dans la fabrication principalement d'ampoules injectables et de suppositoires. L'entreprise produit pour le compte de donneurs d'ordres de médicaments essentiels pour la santé publique, dont 70 % sont destinés au marché français, avec une majeure partie de médicaments d'intérêts thérapeutiques majeurs (curares, opiacés, anesthésiants, corticoïdes). Le site de Livron a d'ailleurs été fortement sollicité pendant la première vague de la crise Covid-19. Afin de répondre favorablement aux demandes de ses clients en constante augmentation depuis 5 ans, tout en réduisant les coûts énergétiques et en intégrant de nouveaux produits, Haupt Pharma souhaite augmenter sa capacité de production et s'équiper de nouvelles technologies. Grâce aux 30 % de volumes supplémentaires liés à une demande toujours en croissance, Haupt Pharma pourra poursuivre son développement sur les marchés français et européens, conforter l'emploi de 230 personnes et créer 80 nouveaux postes au terme du projet.

Projet « NovaRebond »

INNOVAFEED (PME) – Secteur de l’agroalimentaire

Nesle (Hauts-de-France)

AàP secteurs stratégiques

L’entreprise InnovaFeed est un leader de la production et transformation d’insectes en ingrédients de haute qualité (huiles, protéines) à destination de l’alimentation animale et en particulier à l’aquaculture. La création d’une filière protéines à base d’insectes répond à un enjeu de sécurité alimentaire posé par l’augmentation de la population mondiale, de plus en plus en demande de protéines. De plus, alors que l’Europe importe 70% de ses protéines, l’émergence de cette filière participera à la souveraineté protéique de la France et de l’Europe en réduisant significativement ces importations. L’entreprise souhaite poursuivre ses investissements pour bâtir à Nesle le plus grand site de production et de transformation d’insectes au monde, participant ainsi à la redynamisation industrielle des territoires par la création de nombreux emplois directs et indirects. Grâce au développement de ce projet, InnovaFeed prévoit d’augmenter considérablement ses effectifs d’ici 2023, en passant de 115 à 296 salariés, et ambitionne de créer entre 5 000 et 10 000 emplois directs d’ici 2030.

Projet « Symbiose - Stockage automatisé »

LACROIX ELECTRONICS (ETI) – Secteur de l’électronique

Beaupréau (Pays-de-la-Loire)

AàP secteurs stratégiques

L’activité électronique de LACROIX Group, ETI familiale, est reconnue comme l’un des leaders français et européens du design et de la fabrication d’équipements électroniques professionnels. Avec Symbiose, son projet de création d’une usine 4.0 implantée à Beaupréau-en-Mauges qui mobilisera au total 32 M€ d’investissements, LACROIX Group ambitionne de quasi doubler le chiffre d’affaires du site transféré vers cette nouvelle usine. L’investissement dans la modernisation des procédés de production (notamment pour l’automatisation système de manutention et de stockage) est une composante centrale de ce projet stratégique pour la filière électronique, et une condition essentielle au maintien et au développement d’activités de fabrication électronique sur le territoire national. Le renforcement sur le territoire d’une activité de fabrication électronique en sous-traitance est une exigence avérée pour les donneurs d’ordre de secteurs à forts enjeux de souveraineté tels que la défense, la santé, l’énergie et les mobilités, en sécurisant une source locale d’approvisionnement. L’enjeu est également de plus long-terme : les services de fabrication en électronique détiennent un rôle-clé dans le domaine de l’électronique, sur des fonctions qui ont été externalisées par la plupart des donneurs d’ordre français et européens, mais qui restent essentielles pour l’industrialisation des produits qui, de plus en plus nombreux et dans tous les secteurs d’activité, intègrent de l’électronique.

Projet « ETAB SIRUGUE »

LES ETABLISSEMENTS SIRUGUE (PME) – Secteur de l’agroalimentaire

Esbarres (Bourgogne-Franche-Comté)

AàP secteurs stratégiques

Les Établissements Sirugue sont spécialisés dans le secteur d'activité de la fabrication d'aliments pour animaux de ferme, en activité depuis 65 ans. La société souhaite accroître ses capacités de production et de stockage en développant la filière française de production d'aliments destinés à l'alimentation animale grâce au soutien de la filière amont, à travers les approvisionnements locaux en matière première, mais aussi en valorisant une gamme d'aliments de qualité supérieure, compétitive sur le marché français et étranger. Ce projet répond à une forte demande pour une gamme française d'aliments pour le bétail et permettra de réduire les risques d'approvisionnement et la dépendance aux importations dans ce secteur essentiel pour la survie des filières d'élevage de qualité en France et la sécurité de notre chaîne alimentaire. Le projet permettrait la création de 18 emplois d'ici 2025.

Projet « Anesthésique GAMMA OH »

M2i LIFESCIENCES (PME) – Secteur de la chimie pharmaceutique

Salin-de-Giraud ((Provence-Alpes-Côte-d’Azur)

AMI Médicament

Afin d'améliorer la souveraineté sanitaire de la France, cette PME innovante fondée en 2012 et qui emploie aujourd'hui 170 salariés souhaite produire en France du Gamma-OH (principe actif du médicament éponyme commercialisé en France). Cette molécule a été sous très forte tension durant la crise sanitaire car elle était utilisée dans la prise en charge des patients Covid, notamment en réanimation. Actuellement, le Gamma-OH n'est pas fabriqué en France et très peu en Europe. Le projet consiste à finaliser le développement d'un procédé innovant afin d'augmenter la capacité et rendre plus flexible leur outil industriel pour la production du Gamma-OH. Ce projet permettra également à M2i Lifesciences de se positionner sur le secteur des substances contrôlées et d'envisager de nouvelles productions dans le futur.

Projet « MSC_HALOPACK »

MAP & SKIN CARTONS PACKAGING (PME) – Secteur de l’agroalimentaire

Le Mans (Pays-de-la-Loire), Déols (Centre-Val-de-Loire)

AàP secteurs stratégiques

La société Map & Skin Cartons Packaging est une filiale du groupe ASV Packaging, créée en juillet 2020, spécialisée dans la fabrication d'une barquette en carton innovante et écologique (technologie Halopack – marque déposée). Son projet consiste à créer deux ateliers de fabrication de barquettes en carton Halopack 100 % recyclable et d'en déployer la production au sein d'une filière en France. Ce produit est en effet aujourd'hui exclusivement fabriqué hors du territoire. Cette solution permet de réduire de 70 à 90 % l'utilisation de plastique dans la fabrication d'emballages alimentaires. Grâce à ce projet, la société devrait générer un chiffre d'affaires minimum de 30 M€ d'ici 4 ans et créer 30 emplois directs à terme.

Projet « IPA Roussillon »

NOVAPEX (ETI) – Secteur fournissant des intrants essentiels à l'industrie

Roussillon (Auvergne-Rhône-Alpes)

AàP secteurs stratégiques

Novapex est une filiale du groupe Seqens, opérant sur la plateforme de Roussillon (Isère), seule unité française de production de phénol et d'acétone. Novapex se distingue par une approche environnementale exemplaire et des innovations majeures en termes d'intensification des procédés. Elle a obtenu en 2016 le prestigieux Prix Pierre Potier qui récompense l'innovation au service du développement durable pour sa nouvelle unité d'acétate d'isopropyle. C'est dans cette lignée que Novapex vise à construire une nouvelle unité d'alcool isopropylique (IPA) à très haute performance environnementale sur la plateforme de Roussillon. L'IPA est l'un des principaux solvants utilisés dans la production d'intermédiaires et de principes actifs pharmaceutiques. Il est aussi largement utilisé dans les produits d'hygiène et de désinfection telle que les solutions et gels hydroalcooliques pendant la crise Covid19. Ce projet permet de suivre la croissance du marché de l'IPA sur de nombreux secteurs et de garantir l'approvisionnement d'IPA en France en Europe en cas de nouvelles crises, en réduisant notre dépendance vis-à-vis de l'Asie et des États-Unis. En termes d'emplois, ce projet devrait permettre de conforter les 150 emplois du site et d'en créer 4 nouveaux.

Projet « NXTFOOD »

NXTFOOD (PME) – Secteur de l'agroalimentaire

Vitry-en-Artois (Hauts-de-France)

AàP secteurs stratégiques

Nxtfood est une start-up créée en 2019 domiciliée à Roubaix qui a mis au point un substitut à la viande animale, sous la forme d'un steak haché végétal, principalement à base de pois. Après avoir lancé sa production dans une usine pilote de Villeneuve d'Ascq, elle souhaite maintenant développer sa production en créant une nouvelle usine dans la commune de Vitry-en-Artois. Ce projet permettra de développer une filière locale de protéines végétales associant les agriculteurs et les transformateurs. 200 emplois directs seront créés à terme. Ce projet contribuera également à structurer la filière française des protéines végétales et à améliorer l'autonomie.

Projet « Organicpac »

ORGANICPAC SAS (PME) – Secteur de l'agroalimentaire

Rolampont (Grand Est)

AàP secteurs stratégiques

OrganicPac SAS, filiale de Directo Online SL, PME espagnole, fondée et dirigée par un expatrié français, est spécialisée dans la distribution d'emballages alimentaires, fabriqués principalement en Chine. Désormais, Directo Online SL souhaite relocaliser sa production en France. Le projet vise à produire une nouvelle solution d'emballage écologique à partir d'une matière première renouvelable suivant une technique innovante permettant d'obtenir des barquettes compostables. L'entreprise prévoit pour 2025 un chiffre d'affaires de 30 M€ et la création de 120 emplois.

Projet « PROTO 2024 »

PROTO-ELECTRONICS (PME) – Secteur de l'électronique

Rosheim (Grand Est)

AàP secteurs stratégiques

Leader français du prototypage électronique, Proto-Electronics souhaite renforcer la résilience de sa chaîne d'approvisionnement et de production pour continuer sa croissance et faire face à une concurrence internationale croissante. Son projet consiste à investir dans de nouvelles capacités de production, développer des procédés technologiques innovants et réduire sa dépendance vis-à-vis de l'international en internalisant sa production de pochoirs. Il permettra de renforcer la souveraineté nationale par la préservation sur le territoire de techniques et de savoir-faire indispensables dans le domaine du prototypage rapide des systèmes électroniques de qualité industrielle. Grâce à ce projet, l'entreprise prévoit d'ici 4 ans de doubler son chiffre d'affaires et de créer 25 emplois.

Projet « TIPS2020 »

ROVIPHARM (PME) – Secteur de la santé

Val Revermont (Auvergne-Rhône-Alpes)

AàP secteurs stratégiques

Rovipharm, entreprise du Groupe SGH Healthcaring situé dans l'Ain, est un spécialiste reconnu de fabrication de dispositifs médicaux et packaging pharmaceutique à base de polymère. Leur projet porte sur la réalisation d'une ligne de fabrication et d'assemblage de pointes jetables en plastique, marché actuellement en rupture en France et en Europe. Ces pointes servent à protéger des pipettes utilisées en biologie moléculaire de toute contamination. Elles sont notamment indispensables pour les tests virologiques RT-PCR utilisés pour détecter le Covid-19. Ce projet permettra également de conforter les 77 emplois du site et à embaucher environ 5 personnes.

Projet « ESPOIR »

SCALINX (PME) – Secteur de l'électronique

Paris (Île-de-France), Caen (Normandie), Grenoble (Auvergne-Rhône-Alpes)

AàP secteurs stratégiques

Scalinx est une PME du semi-conducteur spécialisée en conception de circuits intégrés. Son projet consiste à développer une gamme de composants électroniques réduisant la consommation d'énergie dans les infrastructures de communication et les systèmes RADAR. Cette solution permettra de disposer aux niveaux français et européen d'une brique technologique qui n'existe actuellement qu'aux États-Unis. Les activités du projet seront réparties entre Paris, Caen et Grenoble et créeront 17 emplois directs.

Projet « Adjuvant de vaccins Covid-19 en développement »

SEPPIC (ETI) – Secteur de la chimie pharmaceutique

Castres (Occitanie)

AMI Médicament

Faisant partie de la multinationale française Air Liquide, SEPPIC commercialise des ingrédients de spécialités et notamment des adjuvants de vaccins pour la santé humaine. Ayant développé un adjuvant d'intérêt pour les vaccins prophylactiques, SEPPIC vise maintenant son industrialisation en réponse à l'épidémie actuelle. Les adjuvants sont essentiels dans la composition d'un vaccin sûr et efficace. En amplifiant la réponse immunitaire, ils peuvent également permettre de réduire le nombre de doses nécessaires pour assurer une immunisation forte et durable, rendant ainsi le vaccin plus accessible aux populations. À long terme, SEPPIC espère créer une dizaine d'emplois et faire de l'usine de Castres un site particulièrement stratégique pour l'entreprise.

Projet « Captation »

TRIMET FRANCE (GE) – Secteur fournissant des intrants essentiels à l'industrie

Saint-Jean-de-Maurienne (Auvergne-Rhône-Alpes)

AàP secteurs stratégiques

La société TRIMET est un des deux producteurs français d'aluminium primaire. Elle adresse majoritairement le secteur automobile, mais aussi le bâtiment et l'emballage. Deux tiers de sa production est exportée en Europe. Alors que la tension mondiale sur l'aluminium en 2018 a démontré la sensibilité de nos approvisionnements externes, le projet CAPTATION, mis en place sur le site de Saint-Jean-de-Maurienne, est un programme de transformation et de modernisation des centres de traitement des fumées et gaz qui permettra d'accroître de plus de 10 % la capacité de production effective du site pour atteindre jusqu'à 170 000 t/an pour une production nationale d'aluminium primaire d'environ 430 000 t/an, une production totale d'aluminium, y compris recyclage, de 900 000 t/an et une consommation totale d'aluminium d'environ 1,3 Mt/an. Par ailleurs, ce projet confortera les plus de 600 emplois du site ainsi qu'un important réseau de sous-traitants.

Projet « AUTO-X-TEND »

X-FAB FRANCE (ETI) – Secteur de l'électronique

Corbeil-Essonnes (Île-de-France)

AàP secteurs stratégiques

X-FAB France est une entreprise du secteur de l'électronique. Son projet vise à relocaliser en France la fabrication de composants électroniques aujourd'hui fabriqués en Asie. Pour cela, X-FAB France travaillera au développement et à la mise en œuvre à l'échelle industrielle de procédés technologiques innovants ayant notamment un impact positif sur l'environnement avec la transition des procédés de nettoyages les plus critiques. Ce projet permet de diminuer le niveau de dépendance aux importations et représente également un enjeu en termes d'innovation. Le rapatriement et l'adaptation de ces technologies en France constitueront la part de marché principale de X-FAB France à l'horizon 2022-2027. Les perspectives commerciales sont fortes et conséquentes pour les marchés visés, et notamment l'automobile et la 5G en plein essor. Le projet va permettre à terme de conforter plus de 800 emplois industriels directs et indirects.

Contacts presse

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher

01 53 18 44 38

presse@industrie.gouv.fr

Plus d'informations sur le site du Gouvernement dédié au plan de relance :
<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>